

Affaire suivie par :

Accueil-mutation ☎01 30 83 49 99
Coord.mouv. : ☎01 30 83 43 95
DPE sec : ☎01 30 83 43 01
Fax : 01 30 83 40 27

Diffusion:

Pour attribution : A

Pour information : I

I	DSDEN		Gds. Etab. Sup.
I	Inspections	I	ESPE
I	CTCM		CROUS
I	CD-CS	I	CRDP
A	Lycées	I	DRONISEP
A	Collèges	A	CIO
A	LP		SIEC
A	LT-LGT		INSHEA
A	LG	I	CNED
A	LPO	I	Etab. Privés
A	EREA		INEP
	MELH	A	UNSS
I	CIEP		APE
A	ERPD	A	DDJS
I	CREPS		CNEFEI
A	DRJSCS	A	CNEFASES
A	Universités	A	INJEP
A	IUT	A	Représentants des Personnels
Autres : CASNAV			

➤ **Ouverture de SIAM :**
du 19/11/15 à 12 heures
au 08/12/15 à 12 heures

- Mouvement GENERAL
- Mouvement SPECIFIQUE
- Mouvement des P.E.G.C.

➤ **Retour à la DPE des confirmations** de demandes pour le mouvement :

- GENERAL : 14/12/2015
- SPECIFIQUE : 14/12/2015
- PEGC : 14/01/2016

Le présent document comporte :

Circulaire 2 pages
8 Annexes 30 pages



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 19/11/2015

Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs de
CIO

- Pour attribution -

MM. Les Inspecteurs d'Académie,
Directrice et Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale

- Pour information -

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, DES PERSONNELS D'EDUCATION ET D'ORIENTATION -
RENTREE SCOLAIRE 2016

PHASE INTERACADEMIQUE ET MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL

Réf. : B.O.E.N spécial n° 9 du 10 novembre 2015
Note de service n° 2015-186 du 10 novembre 2015
St Pierre et Miquelon – Mayotte : note de service n°2015-187
Polynésie Française : note de service n°2015-188

Le mouvement national à gestion déconcentrée se déroule en deux phases : une phase inter académique suivie d'une phase intra-académique.

L'objet de la présente note est de signaler à votre attention certaines modalités de la phase inter académique, définies dans le B.O.E.N référencé ci-dessus.

Vous voudrez bien mettre cette circulaire ainsi que le B.O spécial, à la disposition des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation placés sous votre autorité. Il convient d'informer également les agents absents (pour tous types de congés) et les titulaires de zones de remplacement rattachés dans votre établissement, par un envoi à domicile de la circulaire rectorale.

Il vous appartient de remplir et viser la rubrique des confirmations de demandes de mutation, relative à l'ancienneté de poste notamment en APV, et de retourner la totalité des dossiers comportant les pièces justificatives demandées pour le **lundi 14 décembre 2015 dernier délai.**

Après vérification par les gestionnaires académiques, l'ensemble des barèmes calculés par l'administration fera l'objet d'un affichage sur I-Prof, accessible à partir de <http://www.education.gouv.fr/iprof-siam>, permettant aux intéressés d'en prendre connaissance et éventuellement d'en demander par écrit la

correction, en apportant les pièces justificatives complémentaires, avant la tenue du groupe de travail académique (GTA), émanation des instances paritaires académiques. Les demandes sont à adresser dans les meilleurs délais après affichage des barèmes et au plus tard jusqu'à la veille du GTA (cf. calendrier annexe I).

La phase inter académique du mouvement à gestion déconcentrée comprend :

- le mouvement **inter académique général** des corps nationaux de personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré,
- le traitement national des **postes spécifiques**
- le **mouvement inter académique des P.E.G.C.**

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité,
du 16 novembre 2015 au 8 décembre 2015 inclus
un service ministériel d'aide et conseil personnalisés sera mis à la disposition des candidats,

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
au 0 800 970 018
(appel gratuit, non surtaxé à partir d'un poste fixe)

Une cellule téléphonique académique sera à la disposition des candidats pour toute information sur le suivi de leur dossier

Au 01.30.83.49.99

ou

adresse électronique : accueil-mutation@ac-versailles.fr

Les informations relatives au mouvement inter académique sont consultables par Internet, sur le « système d'information et d'aide pour les mutations » S.I.A.M. www.education.gouv.fr/iprof-siam et sur le site académique <http://www.ac-versailles.fr> en sélectionnant l'item Personnels de l'Académie

D'autre part, deux **réunions d'information destinées aux stagiaires** seront organisées :

Mardi 24 novembre 2015 9H30 11H30

Amphi D du bâtiment F

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200 av. de la République 92001 Nanterre Cedex

Disciplines générales et technologiques

documentation ; philosophie ; allemand ; anglais ; arabe ; chinois ; espagnol ; italien ; portugais ; russe ; histoire-géographie ; sciences économiques et sociales ; éducation musicale ; arts plastiques ; arts appliqués design ; biochimie-génie biologique ; biotechnologies santé-environnement ; sciences et techniques médico-sociales ;

Disciplines Professionnelles

lettres histoire géographie ; lettres allemand ; lettres anglais ; lettres espagnol ; mathématiques -sciences physiques ; industries graphiques ; costumier de théâtre ; enseignements artistiques & arts appliqués ; horticulture ; biotechnologies ; sciences et techniques médico-sociales ; esthétique-cosmétique ; hôtellerie.

Jeudi 26 novembre 2015 lieu, date et horaire seront précisés ultérieurement

Disciplines générales et technologiques (CAPES, CAPET et agrégation)

C.P.E, lettres classiques ; lettres modernes ; mathématiques ; technologie ; SII ; sciences physiques et chimiques ; sciences de la vie et de la terre ; EPS ; économie et gestion ; hôtellerie ; techniques services et commercialisation

Disciplines Professionnelles

génie industriel ; construction et réparation en carrosserie ; génie civil ; peinture-revêtement ; génie thermique ; génie mécanique ; génie électronique ; génie électrique ; conducteurs routiers ; économie et gestion

Je vous recommande de consulter le déroulement précis des différentes opérations du mouvement inter académique repris ci-dessous ainsi que les annexes jointes.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Philippe DIAZ